FILIERE FORET BOIS

Formulaire de demande de subvention

ANNEXE – Subvention aux travaux de sécurisation et de restauration des bois suite à accident climatique ou sanitaire

SITUATION DU PROJET

Nom du demandeur	
Nom et coordonnées du gestionnaire forestier	
Commune de	
Type et date du sinistre	
Lieu-dit cadastral	
Document de gestion durable	
Date du diagnostic sylvicole	

MODALITES D'INTERVENTION

Dépenses éligibles :

- Stabilisation des terrains par mise en andain des branches et nettoyage du sol pour permettre l'éventuelle installation de la régénération naturelle ou d'un regarni de plants forestiers, tout en favorisant l'hétérogénéité des peuplements et en particulier dans leurs structurations verticales ;
- Sécurisation des souches, troncs abandonnés et chandelles par mise en andains horizontaux faisant office de « piège à feuilles » permettant une stabilisation des versants (chute de pierre, glissement de culées de grumes, etc.) ;
- Réhabilitation de sentiers et pistes forestières.

Bénéficiaires : Propriétaires publics ou privés et leurs groupements, adhérents à un système de certification durable. Les parcelles concernées doivent faire l'objet d'un diagnostic sylvicole prenant en compte les évolutions climatiques.

Taux de subvention :

- jusqu'à 80% du montant des travaux ; subvention plafonnée à 3 500 € HT /ha
- Exceptionnellement, en fonction de l'intensité du sinistre, le Département pourra subventionner d'autres travaux, notamment d'exploitation d'urgence, dans la limite de 40% des dépenses.

TRAVAUX ET SUBVENTION SOLLICITEE

Références cadastrales des parcelles concernées	Type de travaux	Surface concernée	Montant des travaux	Montant de subvention sollicité
	Totaux			

Fait à : Le

Signature et cachet

SERVICE AGRICULTURE FORET – magalie.ducret@hautesavoie.fr

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE 1, avenue d'Albigny | CS 32444 | F-74041 Annecy Cedex | Tél. 04 50 33 50 00 hautesavoie.fr